

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

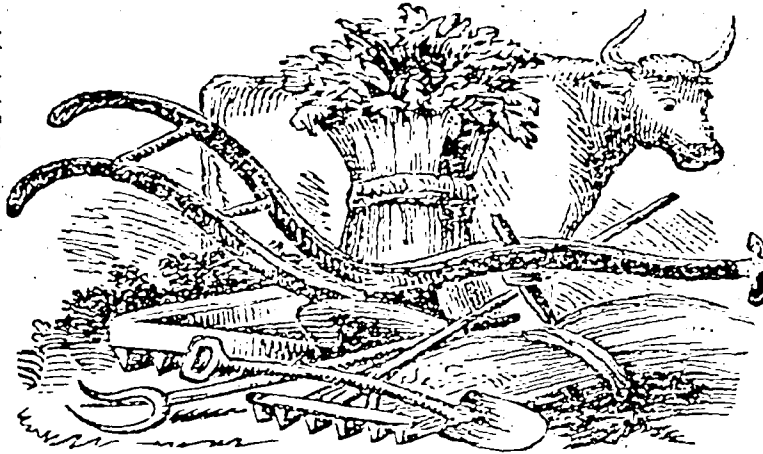
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jundis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau au mois d'avance. Les arriérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à
FIRMIN H PROULX.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricoles.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : De la moisson.

Revue de la Semaine : Monsieur Antoine Racine, évêque de Sherbrooke. — Nouvelles de Rome; nouvelles spoliations de biens de l'Eglise. — Les émeutes en Italie. — Consécration de l'Eglise universelle au Sacré Cœur de Jésus. — Election de Louis Ruel, au comté de Provencher.

Sujets divers : Abolition du postage sur les journaux agricoles. — Les sociétés d'agriculture. — Comment on traite les cultivateurs en France. — L'événement les coups de sang sur les moutons. — Pommes rendus fertiles.

Petite chronique : Vente des terres publiques. — Feu dans les bois à Outaouais.

Recettes : Conservation des choux. — Cire à gr. fr.

nous espérons que le grand nombre voudront bien suivre cet exemple.

Nous n'avions pas cru nécessaire de dire que ceux qui avaient payé leur abonnement avant l'offre de la prime, y auront droit: cela se conçoit.

Comme l'offre d'une prime a été faite dans un temps de rareté d'argent, ceux qui paieront dans le cours de Septembre recevront la prime. Voici le temps où les cultivateurs vendent leurs produits, et ils peuvent facilement faire la part qui revient à la Gazette des Campagnes.

Dans un mois, nous expédierons ces deux volumes à tous nos abonnés qui alors auront payé leurs arriérages. C'est un sacrifice que nous nous imposons et qui, tout en étant profitable à nos abonnés, nous permettrait d'être en possession de plus de douze cents plantes qui nous sont dues pour abonnements à la Gazette des Campagnes. — Que l'on se hâte!

IMPORTANT POUR NOS ABONNÉS!

PRIME!!!

A tous nos abonnés en retard qui nous feront tenir le prix de leurs arriérages d'abonnement à la Gazette des Campagnes, d'ICI A OCTOBRE, nous leur expédierons les deux volumes suivants :

1o. Traité sur la tenue générale d'une terre dans la Province de Québec, démontrant comment un sol usé peut être rendu des plus fertiles sans capital; aussi de la rotation des récoltes, des racines et cultures sarclées, des instruments d'agriculture et du soin des animaux.

2o. L'élevage du cheval, suivi d'un grand nombre de recettes se rapportant aux différentes maladies du cheval. Ces recettes sont extraites des meilleurs auteurs vétérinaires, et à la portée de nos cultivateurs.

Ce dernier volume est actuellement sous presse.

➤ Nous remercions bien cordialement ceux qui depuis quelques jours nous ont fait parvenir le prix de leur abonnement;

CAUSERIE AGRICOLE

DE LA MOISSON.

Le temps de faire la récolte des grains est arrivé. Après d'heureuses alternatives de pluies et de chaleur, les céréales ont parcouru rapidement toutes les phases de leur végétation, et actuellement le travail important de la maturation s'opère avec facilité. Si nous pouvons en juger par les quelques champs que nous avons visités, les céréales, qui ont pu être coupées à la terre en temps convenable, le printemps dernier, donnent les meilleures espérances. Malheureusement une partie de nos semences ont été faites très tard, et nous avons tout lieu de craindre que les gelées de l'automne attardent ces mois tardifs, avant que la maturité des grains ne soit assez avancée.

D.jà les plantes les plus délicates, comme le serradin par exemple, ont eu beaucoup à souffrir des nuits froides de la

semaine dernière. Dans quelques nouveaux défrichements cette récolte est même complètement perdue; cependant, comme le sarrasin ne forme toujours qu'une faible partie de notre culture, la destruction de cette plante ne peut pas être considérée comme un malheur capable d'influencer notablement les succès généraux de la culture canadienne.

Il nous reste encore le blé, l'orge, l'avoine et le seigle. Ces plantes, plus rustiques que le sarrasin, ont jusqu'ici résisté aux petites gelées que nous avons déjà eues. Nous désirons qu'elles puissent encore résister à celles qui vont suivre; mais nous les trouvons encore bien jeunes pour l'espérer. Quand nous voyons des avoines, des orges, dont le piége n'est pas encore commencé, il nous semble que ce serait folie de croire au succès de ces plantes.

Ne nous faisons donc pas illusion à cet égard; attendons-nous à essayer des pertes considérables dans les rendements de nos céréales; mais en même temps sachons tirer le meilleur parti possible de la mauvaise situation dans laquelle nous nous trouvons. Si une partie de notre récolte de grain est en danger, du moins prenons les moyens de recueillir complètement et en bonnes conditions les grains qui auront pu résister aux gelées; que les pluies de longue durée, et la germination qui en est la suite ordinaire ne viennent pas diminuer la qualité de nos produits et que l'égrenage ne rende pas la quantité plus faible qu'elle n'est déjà.

Tous les ans, à l'époque importante de la moisson, désirons d'amener nos compatriotes à adopter les bonnes méthodes de culture, nous leur conseillons d'abandonner les vieux errements du passé, nous leur démontrons la supériorité des procédés nouveaux sur la routine, et la nécessité de substituer les premiers à la dernière. Nous faisons erreur, si nous disions que nous avons travaillé en pure perte; car, nous sommes heureux de le constater, les bons procédés pénètrent peu à peu dans notre système agricole; bon nombre de cultivateurs comprennent enfin que l'agriculture a besoin de progresser si elle veut éviter la ruine, et tous les ans de nouveaux membres viennent grossir le nombre des cultivateurs progressistes. Cependant, nous ne sommes pas complètement satisfait de ce demi-succès, surtout en ce qui concerne les améliorations qu'il nous faudrait introduire dans vos travaux de moisson. Nous aurions désiré que les cultivateurs en masse comprissent leur intérêt et qu'ils adoptassent d'emblée les améliorations dont nous avons si souvent démontré l'impérieuse nécessité.

Sous ce rapport, la situation est si bien dessinée, les besoins si impérieux et les intérêts du cultivateur si clairement exprimés, qu'il ne reste plus de place au doute. Il n'y a qu'une seule manière d'envisager la question: ou l'on veut obtenir un produit abondant et de qualité supérieure, ou l'on consent à perdre sur la qualité et la quantité des récoltes. Dans le premier cas, améliorons nos procédés culturels; dans le second, nous réuserons parfaitement en suivant la vieille routine. Or, il n'est pas possible de croire qu'un homme sensé consente de sacrifier de cœur à perdre le quart, le tiers et quelquefois la moitié de son revenu pour le seul plaisir de maintenir certaines méthodes dont l'infériorité saute aux yeux.

Nous n'entreprendrons pas aujourd'hui l'énumération de toutes les améliorations que la culture canadienne pourrait introduire dans ses travaux de moisson. Qu'il nous suffise pour le moment de faire connaître et de démontrer les deux plus importantes de ces améliorations: la récolte prématurée et l'introduction des quinteaux.

Ces deux améliorations sont intimement liées l'une à l'autre, et comme telles il nous est impossible de les séparer.

Toutes deux sont destinées à empêcher l'égrenage, à prévenir les pertes provenant de la longueur et de la fréquence des pluies; à augmenter la qualité des produits; à régulariser les travaux de la moisson, à donner au cultivateur plus de liberté d'action, et à lui permettre de faire ses récoltes dans les meilleures conditions possibles.

Est-il possible, avec les faibles moyens dont la culture dispose actuellement, d'empêcher l'égrenage des grains? La main d'œuvre est rare, il est vrai; on ne trouve que bien difficilement le nombre de bras nécessaire à la moisson, et dans quelques endroits ce nombre est tout-à-fait insuffisant; cependant nous affirmions que tout cultivateur, qui veut se donner la peine, peut récolter ses céréales sans essayer aucune perte par l'égrenage.

Le moyen de résoudre ce problème est facile à adopter, il suffit de récolter les grains avant leur maturité complète.

En effet, les céréales ne s'égrènent sur les champs que parce qu'on les récolte trop tard. On n'ose pas toucher aux plantes avant que leurs grains soient durs et séchés, on craindrait trop de perdre sur la qualité. Qu'arrive-t-il? La maturation marche vite, les faucheurs et les faucilleurs, étant peu nombreux, ne peuvent suffire à la besogne; ils ne sont pas encore sortis de la première pièce que deux ou trois autres pièces sont prêtes pour la récolte. Après plusieurs jours d'attente ces dernières sont moissonnées; mais en dépit de tous les efforts et de toute l'activité des moissonneurs, la besogne va toujours trop lentement et lorsque enfin on a la liberté de couper les dernières parties de la récolte les grains tombent sur le sol au moindre choc. On a voulu éviter les pertes sur la qualité et l'on perd énormément sur la quantité.

Ces pertes ont lieu même lorsque la saison est favorable aux travaux de la moisson; mais si des pluies fréquentes et de longue durée viennent à tout instant arrêter les travailleurs, les pertes sont encore beaucoup plus sensibles. Ici, l'égrenage n'est plus la seule cause de ces pertes; la germination des grains en javelles vient se mêler de la partie et une portion de la récolte qui a échappé à l'égrenage est détériorée par les pluies.

Changeons de méthode; la récolte tardive est pleine d'inconvénients, elle est la cause de pertes fréquentes dans la quantité et la qualité des produits; essayons maintenant de la récolte hâtive; au lieu d'attendre que les grains soient durs et secs, récoltons-les lorsqu'ils sont encore mous, lorsqu'ils s'écrasent sous une énergique pression des doigts, et que la paille est encore verdâtre. Ne dites pas, cultivateurs canadiens que cette récolte est trop prématurée et ne craignez pas de perdre sur la qualité de vos produits. Cette crainte est superficielle et vous manquez de l'expérience nécessaire pour nier l'efficacité de la récolte hâtive. D'autres cultivateurs plus expérimentés que vous, sous ce rapport, suivent la pratique que nous conseillons ici; et leurs produits sont supérieurs aux vôtres tant en quantité qu'en qualité.

Puis, à cette amélioration ajoutez-en une seconde: introduisez les quinteaux dans votre culture; faites subir cette manipulation à tous vos grains, mais surtout à vos blés et à vos seigles, et si le travail est fait suivant les règles d'une bonne pratique, vous pourrez vous rir de l'égrenage, et vos grains échapperont leur maturation sans que vous ayez à craindre pour leur germination.

À ce sujet, on nous permettra de reproduire ici, ce qu'écrivait dernièrement un habile cultivateur.

"L'influence des quinteaux, disait-il, non-seulement sur la qualité du grain, mais encore sur la qualité de la paille, ne fait plus l'ombre d'un doute. Une partie de la récolte

de blé a été coupée à l'état vert, alors que les grains s'écrasaient sous la simple pression des doigts. Cette partie a été mise en quinzeaux.

La seconde partie a été coupée à maturité et mise en javelles qui n'ont pu être liées avant la pluie.

Les deux parties, quinzeaux et javelles, ont reçu la même quantité de pluie.

Lors de la rentrée, les quinzeaux présentaient des épis dorés sans grains germés. La paille était d'une belle couleur jaune-paille.

Au contraire, les javelles avaient une paille noircie; le grain était germé sur beaucoup de points. Paille et grain étaient d'une qualité bien inférieure à la paille et au grain des quinzeaux.

Mieux que cela. Plusieurs champs n'étaient pas encore fanés au moment de la pluie. Toute cette récolte sur pied a considérablement noirci.

Plus que jamais, je crois donc que l'agriculture a tout avantage à mettre au moins une partie de sa récolte de blé et de seigle en quinzeaux. On obtient ainsi plus de qualité, et j'ajoute qu'on avance l'époque d'ouverture de la moisson et que, par conséquent, on se donne plus de facilités pour échelonner ses travaux.

Voilà le fruit de l'expérience, et nous devons avouer qu'il ne laisse aucun doute sur la praticabilité de la récolte hâtive et sur l'efficacité des quinzeaux.

Mais ce n'est pas tout; ces améliorations ont encore d'autres avantages qu'il nous suffira d'énumérer. Ainsi, il est incontestable que le grain, récolté avant sa maturité et échappé à l'abri de la lumière et des ardeurs du soleil, est toujours plus plein, plus volumineux, plus pesant, que son écorce est plus fine, qu'il donne moins de son et plus de farine à la mouture. Puis, le grain une fois en quinzeaux est laissé à lui-même; le cultivateur n'a plus à s'en inquiéter, il peut le laisser dans cette position pendant trois ou quatre semaines et même plus longtemps. Il peut alors réserver toutes ses forces disponibles pour les travaux plus pressants et dans un espace de temps relativement court, toute sa récolte se trouvera coupée, séchée, mise à l'abri, sans qu'elle ait eu à subir la moindre perte par l'égreuage ou la germination.

Cultivateurs, votre intérêt bien entendu exige que vous abandonniez les vieilles méthodes dont vous n'avez déjà eu que trop à souffrir et que vous entriez franchement dans la voie du progrès en adoptant les procédés nouveaux dont l'expérience a démontré l'efficacité. La récolte des grains avant la maturité complète et leur mise en quinzeaux sont dans ce cas. Ne reculez plus, vous perdez déjà trop par les infirmités, la pauvreté du sol et les insectes; songez au moins à recueillir en bon état ce que vous avez pu soustraire à toutes ces causes de déperdition.

REVUE DE LA SEMAINE

— Monseigneur l'Archevêque de Québec a reçu le 6 sept. bre courant, une lettre de la Propagande, lui annonçant la nomination de M. l'abbé Antoine Racine, au nouvel évêché de Sherbrooke.

Nous liions au sujet de cette précieuse nomination ce qui suit dans le *Courrier du Canada*:

« M. l'abbé Antoine Racine, depuis vingt ans desservant de l'Eglise St. Jean Baptiste de Québec, vient d'être nommé, par le Souverain Pontife, premier évêque du nouveau diocèse de Sherbrooke.

La population qui, pendant si longtemps, a été l'objet

de la sollicitude éclairée de ce digne pasteur, s'inclinera respectueusement devant le choix du Saint Siège, et acceptera avec soumission le sacrifice qui lui est imposé pour le plus grand bien de l'Eglise du Canada.

« Bien qu'entièrement étranger à la rédaction du *Courrier du Canada*, Monseigneur Racine n'a toujours daigné porter un grand intérêt à notre feuille, dont il a été l'un des principaux sinon le principal fondateur.

« Si, comme catholique, nous devons nous réjouir de voir entrer dans l'Episcopat cet "ouvrier" habile dont l'Eglise et la Patrie sont justement fières, nous devons avouer que, personnellement, son départ de Québec nous cause un profond chagrin.

« Que Sa Grandeur daigne accepter l'expression de nos hommages respectueux, et les souhaits ardents que nous formons pour son bonheur.

« Monseigneur Racine sera sacré évêque, dans l'église de sa diocèse, le 18 octobre prochain.

Les dernières nouvelles qui nous arrivent d'Italie, nous donnent les renseignements les plus satisfaisants sur la santé du Saint Père. Malgré les fortes chaleurs de l'été, malgré les fatigues incessantes que lui donne le gouvernement de l'Eglise, Pie IX conserve toujours une santé admirable.

Mais en même temps nous apprenons avec douleur que l'Eglise vient de subir une nouvelle spoliation de la part des autorités piémontaises. Cette spoliation plus inique et d'un caractère plus infâme encore, que les spoliations précédentes, frappe la Sacrée Congrégation de la Propagande.

« On avait cru, dit une correspondance de Rome, que les biens de cet établissement, d'un caractère universel et dépendant uniquement du Saint Siège, seraient préservés. Mais il n'en est point ainsi. En dépit de la loi et contre la loi qu'il a portée lui-même, le gouvernement indique la volonté positive d'attaquer et d'empêcher le libre exercice du ministère spirituel du Vicire de Jésus-Christ. Sans doute, la spoliation des maisons religieuses, des bénéfices ecclésiastiques, des basiliques, des chapelles, est un acte de violence et de rapine que toute conscience honnête doit flétrir. Mais la spoliation de la Propagande a quelque chose de plus grave encore et implique la violation directe de l'autorité suprême du Souverain Pontife.

« En effet, les biens que la Congrégation administre n'appartiennent pas à un être moral quelconque; ils appartiennent au Saint-Siège même, qui en affecte les revenus à la diffusion et au progrès de la foi dans le monde.

« S'il y a une institution dont le caractère soit international, et qui par sa destination devrait être à l'abri des convoitises du Gouvernement italien, c'est bien la Propagande où sont élevés les missionnaires des nations infidèles.

« Pour le moment, il y a au séminaire de la Propagande quatre vingt-dix élèves, prêtres ou diacres, qui appartiennent par leur nationalité à l'Angleterre, à la Belgique, à la Turquie d'Europe et d'Asie, à la Mésopotamie, à l'Afrique, à l'extrême Orient, aux Etats-Unis, à l'Océanie, et aux îles de la mer des Indes et des Amériques. C'est tout dire.

« Une première vente, celle de la Villa Montalto, a eu lieu au prix de 327,000 francs (environ \$65 400). D'autres suivront. Et il s'élèvera dans le monde chrétien un grand cri de réprobation qui ne troublera nullement un Gouvernement enhardi par la tolérance de l'Europe et décidé à aller jusqu'au bout.

Cette Villa de Montalto que les spoliateurs de Rome viennent de voler au Saint Siège servait de maison de campagne aux élèves de la Propagande pendant les vacances d'été. La Sacrée Congrégation de la Propagande, forcée

d'augmenter ses revenus pour subvenir aux nombreuses charges exigées pour le soutien des missions catholiques, avait déjà décidé de vendre cette villa et le duo de Grazo i en avait offert un très bon prix, quand la junte s'en est emparée et l'a vendue pour son propre compte.

La Propagande a protesté énergiquement contre cette inique spoliation, en s'appuyant sur les raisons les plus dignes d'émuvoir la conscience d'un juge impartial et intègre, et démontrant le caractère universel de cette Congrégation, car c'est elle qui la soustrait à la loi passée au sujet de la conversion des biens ecclésiastiques. Mais on a passé outre et l'iniquité est consommée.

En même temps et par le fait même de cette spoliation, la Propagande, non seulement voit ses revenus diminuer, mais encore elle devient inhabile à en acquérir de nouveaux.

Or, dit un autre correspondant, peut-on imaginer un préjudice plus grand et plus injuste ? Les besoins croissent tous les jours, les vicariats apostoliques se multiplient, les missions augmentent et la Propagande ne pourra plus accroître ses revenus ! C'est injuste, c'est inique, c'est inqualifiable ! Ainsi, dans son dernier congrès, la semaine dernière, la congrégation a décidé la fondation de trois nouveaux vicariats et de deux nouvelles missions.

Voilà donc cinq nouvelles charges qu'elle s'est imposées, et voilà que non-seulement on lui enlève ses revenus, mais qu'on la déclare incapable de s'en procurer d'autres ! Qui ne voit les dommages qui découlent de cette iniquité pour l'Eglise et le monde civilisé ? Les supérieurs des collèges étrangers se sont réunis et ont rédigé une protestation qu'ils ont déjà envoyée à qui de droit. Nous apprenons que les évêques d'Irlande et d'Angleterre vont envoyer un mémoire à leur gracieuse reine. Les missionnaires vont aussi en appeler à leurs gouvernements respectifs. Puissent toutes ces réclamationsveiller la torpeur de nos aveugles gouvernants !

Pour juger du reste des ressources qui seraient mises à la disposition de la Propagande si une pareille infamie était consommée, il suffira de jeter un coup-d'œil sur le compte rendu des opérations faites par la junte liquidatrice depuis l'arrivée des Piémontais à Rome jusqu'au 31 décembre dernier. D'après ce compte-rendu la junte avait pris possession de 97 maisons religieuses et avait distribué 2,129 certificats de pension à autant de religieux des deux sexes. Ces 2,129 pensions formaient un revenu annuel de \$196,977,90 ; c'est à dire en moy une \$80 par individu. De cette somme il faut ensuite distraire l'impôt de 13,20 pour cent de la richesse mobilière. En outre, la junte avait pris possession de 84 églises annexées aux couvents confisqués, et elle a assigné pour les frais de culte de ces églises \$2,800 ; c'est-à-dire pas même de \$400 pour chacune. On se demande, qu'est ce que \$400 pour frais de culte pour des églises comme le Gesù, la Misericorde, Saint Ignace, etc. ? Et puis actuellement le gouvernement piémontais paie ces églises ; mais qui oserait garantir qu'il voudra toujours les payer ? et même le voulant, qu'il pourra toujours satisfaire son bon vouloir ?

Les finances, personne ne l'ignore, sont dans un état pitoyable. Il suffit donc d'une guerre, d'une insurrection, d'un rien pour mettre ce Gouvernement dans l'impossibilité absolue de satisfaire à ses engagements !

Si nous en croyons les publications les mieux renseignées, ces insurrections, ces riens qui peuvent conduire le Gouvernement de Victor-Emanuel à la banqueroute sont déjà des faits accomplis.

Le brigandage est partout triomphant au Sicile ; il com-

mande en maître aux portes même des grandes villes et les troupes régulières sont impuissantes à le réprimer.

De son côté, le parti républicain et international qui a fait Victor-Emanuel ce qu'il est aujourd'hui, qui l'a aidé dans la prise de Rome et dans la spoliation des biens ecclésiastiques, est depuis longtemps fatigué de sa créature et il se trouve assez fort pour se passer d'elle. C'est à ce fait que nous devons rattacher les récentes émeutes qui ont eu lieu sur différents points de l'Italie et surtout dans les Romagnes.

Voici à ce sujet ce que nous lisons dans le *Journal de Florence* :

« Le bruit s'était répandu, hier, vers quatre heures, qu'une démonstration devait éclater à Florence, dans la soirée, et cette nouvelle semblait confirmée par un va-et-vient inaccoutumé des groupes de la garnison, qu'on disait avoir en lieu dans les quartiers de la ville les plus populeux. Bientôt, à cinq heures on a cherché à placarder au coin des rues des affiches grossièrement imprimées, et adressées aux prolétaires qu'on invitait à faire main basse sur tout et sur tous.

Le soir, la troupe de ligne et les bersaliers ont occupé militairement le palais de la Signoria, le palais Riccardi, la Questure, le Palais Royal, la Banque, la Trésorerie, le Gouvenement et la Caisse d'épargne. Les curieux, incorrigibles comme toujours, se sont portés en grand nombre vers les lieux gardés par la troupe ; et une bande de voyous habituels de ces circonstances se sont divertis sur la place de la Signoria à donner un concert de sifflets à quatre bersaliers qui passaient tranquillement l'arme au bras ; ce fait qui a eu lieu à 9 heures et demie a été le plus grave de la démonstration annoncée. Il est bon de savoir cependant que le gouvernement craignait un coup de main de la part de l'international ; un grand nombre de ces messieurs devaient venir du dehors et se joindre à ceux de la ville.

Les premiers troubles devaient commencer dans les heures, et tout aussitôt quelques internationalistes se seraient élancés à l'usine à gaz et en auraient coupé les tuyaux.

Ce bruit avait fini par prendre une telle consistance dans la soirée que l'autorité a fait fermer tous les théâtres, et presque toutes les boutiques ont été fermées avant la nuit.

Des perquisitions faites sur une grande échelle ont amené de nombreuses arrestations, et dès quatre heures du soir San Firenze et la rue Mazzotta étaient entourés de troupes.

Une compagnie de ligne est partie hier soir pour San Giovanni in Valdarno, et ce matin, il en est parti une autre pour Monteverchi.

On craint également que les désordres n'éclatent sur ces deux points.

Quelques représentants des sociétés démocratiques qui venaient d'être dissoutes se sont présentés hier soir au préfet en se plaignant de la mesure qui avait été prise à leur égard.

Le préfet a répondu qu'il avait agi par ordre du ministère de l'intérieur.

Il se signe actuellement dans la plupart des diocèses de la chrétienté une supplique pour demander au Souverain Pontife la consécration de l'Eglise universelle au Sacrement de Jésus. Nous sommes heureux de faire connaître ce fait à nos lecteurs et en même temps nous leur recommandons dans la lecture des détails suivants que nous empruntons à un journal catholique :

" La pensée de la supplique dont il est ici question a été provoquée par les paroles que le Saint-Père daignait adresser, dans l'audience du 3 juin dernier au R. P. Chevalier, supérieur général des missionnaires du Sacré-Cœur.

" Antrefois, disait le Saint-Père, on m'a sollicité pour consacrer l'Église au Sacré-Cœur de Jésus; je ne lui y consentais pas encore tout-à-fait disposé; car ce n'était pas bien le moment. Mais, aujourd'hui, si les bons et fidèles me le demandent, je le ferai volontiers; il faut que le Sacré-Cœur exerce sa royauté sur le monde.

" Pour répondre à ce désir du Souverain Pontife, les missionnaires du Sacré-Cœur de Jésus rédigèrent aussitôt, avec la plus haute approbation de Sa Grandeur Mgr. le prince de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, alors à Rome, une supplique et la firent traduire en plusieurs langues, et elle se répand en ce moment de toutes parts dans le monde catholique.

" B. au coup de NN. SS. les archevêques de France et de l'étranger l'ont signée, approuvée et recommandée à leur clergé et à leurs diocésains. Les signatures déjà recueillies sont au nombre de plusieurs centaines de mille, et il en arrive tous les jours des milliers à l'Isoudan. Pour faciliter la prompt diffusion de ces suppliques et leur retour à l'Isoudan, nous reproduisons les avis publiés à ce sujet dans les Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur :

" Toutes les suppliques signées doivent être rendues à l'Isoudan pour le premier octobre prochain; on peut nous les envoyer par lettre affranchie ou comme papiers d'affaires.

" Nous en mettons à la disposition des fidèles autant qu'ils nous en demandent pour les faire signer.

" Quand on recueille un grand nombre de signatures, on peut se servir de feuilles blanches de même dimension que la supplique.

" Nous prions les principaux centres de l'œuvre et les personnes qui le pourront de faire réimprimer la supplique et de la propager, pourvu toutefois que rien ne soit changé ni au texte, ni à la dimension.

" Très volontiers, nous permettons aux diocèses et aux congrégations religieuses, qui auraient rempli un bon nombre de suppliques, de les faire relier en un seul volume. Nous demandons seulement que la reliure soit en moire rouge; nous les laissons complètement libres pour les ornements qu'ils voudraient y ajouter.

— Nous lisons dans le *Courrier du Canada* :

" A l'occasion du 200^e anniversaire de l'érection du diocèse de Québec, le Souverain Pontife a bien voulu élever l'Église cathédrale de Québec au rang de basilique mineure.

" Sa Sainteté annonce aussi l'envoi d'un tableau en moire, représentant la Sainte Vierge, dont Elle fait cadeau à la nouvelle basilique.

— Les électeurs du Comté de Provencher, dans la province de Manitoba, en prenant leur véritable intérêt, ont reçu par acclamation, M. Louis Riel, ce courageux champion de leurs droits et de leur liberté nationale.

Voici comment le *Nouveau-Monde* fait connaître ce résultat :

" Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aujourd'hui la bonne nouvelle de la réélection par acclamation de M. Louis Riel pour le comté de Provencher.

" Nous savions d'une manière certaine quelles étaient les dispositions unanimes des électeurs de Provencher pour celui qui a travaillé avec tant de dévouement et au prix de tant de sacrifices à obtenir pour eux tous les droits et les prérogatives d'un peuple libre. Nous savions combien vivement ils ont souffert, autant dans leur cœur que dans leur

bien être du défaut d'accomplissement des conditions auxquelles ils avaient consenti à entrer dans la confédération.

" Nous savions en particulier combien amèrement ils ont senti l'injustice odieuse, l'injure sanglante que la majorité de la Chambre fédérale leur a faite par l'expulsion arbitraire de celui qu'ils ont choisi pour leur représentant et leur chef.

" Aussi ce résultat nous réjouit, mais ne nous surprend pas.

" Il ne devra pas surprendre non plus ceux qui, tout en votant pour l'expulsion, ont exigé quelle conduite les électeurs de Provencher tiendraient infailliblement.

" La population métisse a correspondu à l'attente de ses amis, comme aux prévisions de ses adversaires.

" En cette occasion, comme dans toutes celles où nos frères de Manitoba ont eu à accomplir un acte éclairé de patriotisme, on a vu quelques-unes de ces saines figures qui au temps des troubles de 69-70 formaient les satellites du fameux docteur Schultz, ces hommes qui sont reconnus aujourd'hui par tous les esprits impartiaux comme étant ceux qui doivent porter la plus grande part de responsabilité de ces événements malheureux. Hier encore ils ont reparu et l'évêque B. en, en l'absence du maître, a voulu insulter encore une fois un sentiment populaire en essayant de se faire mettre en nomination.

" Evidemment ce n'était qu'une provocation à la continuation de sentiments hostiles entre les deux races et non une lutte sérieuse dans un comté; à ce disciple de Schultz est estimée à la même valeur que son maître.

" Ainsi cette diversion n'a fait qu'affirmer davantage le profond attachement et la reconnaissance qu'on y entretient pour le patriotique député de Provencher.

" Nous félicitons M. Riel de cette nouvelle preuve de la détermination de ses amis à faire reconnaître ses droits et de l'estime qu'ils entretiennent pour lui.

" Nous félicitons le peuple Métis de savoir ainsi se placer au-dessus des considérations immédiates d'avantages offerts pour s'arrêter au devoir que leur imposent la justice et la reconnaissance.

" Nous sommes heureux en particulier de voir l'union et la bonne entente qui a prévalu entre nos amis de la province de Québec, maintenant établis à Manitoba, et la population métisse, et nous espérons que cette union, qui seule peut donner de la force et aux uns et aux autres, continuera de prévaloir dans tous leurs rapports.

" Le peuple appelé à rendre son verdict s'est prononcé.

" Nous verrons bientôt de quelle manière l'autorité entend répondre à cette protestation loyale et constitutionnelle."

Abolition du postage sur les journaux agricoles

Un représentant à la Chambre Fédérale nous écrit qu'il travaille énergiquement auprès du Gouvernement fédéral, pour obtenir l'abolition des droits de postage sur les journaux agricoles; c'est le moins que nous puissions attendre en faveur de l'agriculture si, comme nos représentants aimant soignent à le répéter, *l'agriculture est le premier élément de la prospérité d'un pays.*

Nous souhaitons à ce représentant tout le succès possible dans sa loable démarche. S'il réussit, nous lui en rendrons certainement compte; car nous savons, par expérience, que ce postage sur les journaux agricoles nuit considérablement à leur circulation, considérablement à la diffusion des connaissances agricoles dans nos campagnes.

Nous remercions à l'avance nos véritables représentants ruraux.

Les Sociétés d'agriculture

Voilà le temps où les différentes sociétés d'agriculture sont appelées aux cultivateurs par des concours pour le meilleur choix d'animaux, d'instruments et de produits agricoles.

Les cultivateurs intelligents comprennent qu'ils doivent encore par tous les moyens possibles ces réunions rurales, soit en y assistant, plus encore en devenant membres de ces sociétés.

Les sociétés d'agriculture, pour qu'elles soient prospères et qu'elles rendent des services efficaces, ont besoin du concours de tous les cultivateurs qui ont à cœur le progrès agricole; car ce sont ces sociétés d'agriculture qui doivent lui donner l'impulsion, soit par les primes qu'elles distribuent chaque année, soit par les réunions dans lesquelles on discute avec soin les questions qui intéressent les habitants des campagnes; soit enfin par les bons enseignements contenus dans des publications agricoles auxquelles que ces sociétés d'agriculture ont l'heureuse idée de souscrire pour chacun de leurs membres.

Dans plusieurs de ces sociétés d'agriculture on rencontre des hommes dévoués et intelligents qui non seulement dirigent les divers travaux auxquels elles se livrent, mais encore se dévouent à la propagation des bonnes doctrines. Il est malheureusement trop vrai que l'on ne rend pas toujours justice à leur dévouement, et que l'on ne tient pas toujours assez compte des services qu'ils rendent. Les présidents et les secrétaires d'un grand nombre de Sociétés d'agriculture ont droit à une grande considération, car ils prennent le plus souvent part à des travaux longs et difficiles; nous les avons vus à l'œuvre en bien des endroits, et nous savons, par expérience, tout le temps qu'ils savent généralement donner à l'intérêt des cultivateurs; mais nous savons aussi, par expérience, que ceux qui se dévouent aux intérêts de l'agriculture, ne sont pas les plus appréciés et les mieux récompensés.

Nous voudrions cependant voir de ces hommes dévoués à la cause agricole en plus grand nombre; nous voudrions s'en trouver parmi les représentants de nos Chambres Fédérales et Provinciales. En entrant dans les sociétés d'agriculture, en prenant une part active à leurs travaux, ces représentants pourraient mieux les besoins des cultivateurs et s'acquiescer avec connaissance de cause faire valoir leurs intérêts en Chambre.

Que tous les hommes intelligents, que tous les hommes haut placés dans l'échelle sociale que nos représentants ruraux surtout prennent une large part au mouvement agricole; qu'ils joignent leurs efforts à ceux des sociétés d'agriculture; qu'ils encouragent par tous les moyens possibles la publication de journaux agricoles, et bientôt nous n'aurons plus rien à envier à aucune nation, car nous serons l'une de celles qui produisent le plus. Cette condition devrait être celle exigée par tous les cultivateurs lorsqu'ils auront à faire le choix, dans quelques mois, d'un représentant pour notre Chambre Provinciale.

Comment on traite les cultivateurs en France

En France, comme dans ce pays, l'agriculture ne reçoit pas le plus souvent la plus grande part dans le budget.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet M. A. de Livarotte:

... « Aur-il-on pu jamais croire qu'en 1874, une Assemblée Nationale aurait osé restreindre le budget de l'enseignement agricole et diminuer de 100,000 francs les subventions destinées au développement de l'agriculture? C'est réellement bien fort, en présence d'un budget général de plus de deux milliards et demi. Dans le langage vulgaire on appelle cela faire des économies de bouts de chandelles, ou bien encore être étroit au son et large à la farine.

« On vous a appelés des représentants ruraux c'est bien à tort, vous n'avez voté cette suppression de 100 000 francs; cependant vous avez en grande partie été nommés par les habitants des campagnes, et c'est comme cela que vous les récompensez, en voulant mettre la lumière sous le bushet. Il est donc nécessaire, selon vous, que les cultivateurs restent toujours ignorants, et qu'ils n'apprennent rien de ce qui a rapport à leur profession! C'est trop fort, il faut s'en convenir. Il s'agit d'améliorations culturelles, il s'agit d'enseignement agricole qui ne peut présenter aucun danger politique et que vous faites la sourde oreille aux propositions qui vous sont soumises!

« On vous appelle des représentants ruraux, et certes vous ne méitez pas ce titre honorifique.

« ... On a voté plusieurs centaines de mille francs, pour étudier le passage de Vénus sous le soleil; on accorde de larges subventions aux théâtres de Paris; on dépense des sommes énormes pour entretenir des fonctionnaires publics; des spéculateurs y ont leur coup de franchise, etc., etc.; et l'agriculture, cette grande industrie nationale, est oubliée, méprisée même! ... »

« Voilà, chers habitants des campagnes, ce qui vous arrivera toujours quand vous ne choisirez pas des députés dont les intérêts sont intimement liés aux vôtres, et que vous vous bornerez à prendre des politiques qui ne vous rendront jamais de grands services; entendez-vous, et tout cela vous servira-t-il de leçon? »

« Dites-vous de ceux qui s'offrent à vos suffrages comment à faire des phrases fleurant sur le village qui les a vus n'être, à louer votre titre d'électeurs indépendants, vous reconnaître les maîtres du pays, puis tout aussi de vous entretenir sur ce que d'autres ont fait et n'auraient pu le faire, sans vous dire eux-mêmes ce qu'ils ont fait pour l'agriculture, et ce qui leur se propose de faire à l'avenir pour vous créer une existence digne de vos travaux.

« Demandez-leur de suite: Qu'avez-vous fait pour l'agriculture? Et si leurs diètes répondent à vos désirs, votre devoir de conscience, comme l'intérêt que vous devez apporter à l'avenir de vos familles vous dicteront sûrement le choix que vous aurez à faire d'un représentant auquel vous confiez le sort de vos familles et celui de votre pays.

Prévenir les coups de sang sur les moutons

Cette maladie, qui saisit un animal très bien portant, le fait quelquefois succomber en moins de deux heures. L'animal qu'on venait de voir patir avec appétit, y renonce tout à coup, marche péniblement, s'arrête, penche la tête, tend le cou, frissonne et meurt. L'ouverture des cadavres fait découvrir que cette maladie d'une grande ressemblance avec l'apoplexie foudroyante, et que, comme elle, elle a été occasionnée par le sang; c'est ce qui se fait sentir la saignée avec un grand succès, non sur l'animal malade, pour lequel il est presque toujours trop tard; mais sur tout le troupeau, car la maladie d'une à l'autre est un signe certain qu'il y en a un plus grand nombre d'attiqués. Il est donc prudent d'ouvrir, dès qu'on s'en aperçoit, la veine de chaque animal, et d'en tirer une quantité de sang relative à sa couleur et à son degré d'épaisseur. L'ouverture, pour peu qu'il soit décoloré, soit bien qu'un sang noir et épais indique de fortes dispositions à l'inflammation, et que le sang de couleur claire et limpide indique l'état de santé. Plusieurs cultivateurs ont l'habitude de baigner leur troupeau de ceux que les animaux sont attiqués ou ont succombé. Tout en croyant que ce moyen ne pourrait être nuisible, on peut hardiment affirmer qu'il n'est pas suffisant, et ne pourrait être tout au plus que secondaire, notamment afin d'entretenir la propreté, si nécessaire à la santé comme à la beauté des animaux. La cause de la maladie doit être attribuée à trop de nourriture et surtout au parcours des moutons dans les champs que l'on vient de dépailler de bétail.

Pommiers rendus fertiles

Les pommiers à haute tige devront être élagués de manière que les branches qui restent intérieurement soient écartées pour pouvoir donner ainsi des fruits et que celles qui encadrent le tronc soient, dans les élagages, à portée de la dent des bœufs.

Ils devront être, à la fin de chaque hiver, débarrassés des écorces rugueuses, des mousses, lichens et autres cryptogames parasites qui fournissent des refuges aux écloches, charançons et autres insectes nuisibles aux boutons, fleurs et fruits de ces arbres fruitiers. A cet effet, on pourra laver les troncs et les principales branches avec de l'eau de chaux à laquelle on aura ajouté quelques poignées de cendres de bois et un peu de fleur de soufre.

Le puceron lanigère sera chassé et détruit par des aspersions d'eau de chaux mêlée à partie de quantité d'urine de vache.

On se débarrassera des charrues et autres insectes en faisant

passer à plusieurs reprises, à travers les pommiers, de la fumée de foin ou paille humide et en y promenant, vers l'époque de la floraison, un fourneau portatif et allumé dans lequel on jettera de la résine broyée et un peu de souffre ou goudron, pour les protéger du phyxier. Les fourmis ne noieront dans des fioles d'eau miellée suspendues aux troncs des arbres.

Une incision longitudinale sur le côté du levain d'une tige ou d'une branche flexible, au moment de la sève ascendante, a pour effet de la faire grossir, car elle favorise la circulation de la sève et la dilatation des vaisseaux qu'elle enveloppe et par suite le grossissement et une belle croissance. Les fentes perpendiculaires qu'on remarque souvent sur l'écorce un peu dure de certains pommiers en sont une preuve.

Lorsqu'on n'a pris aucune précaution contre une sécheresse prolongée et que la chute des fruits est à craindre, il faut traiter les pommiers comme des individus privés de nourriture pendant longtemps, leur donner des toniques et une nourriture substantielle, tels que parin allongé d'eau, souvent mais en petite quantité, au lieu de les arroser avec de l'eau pure. Les paillets et sarclages à la houe sont fort utiles, en temps de sécheresse, pour empêcher que la terre se gèle et que la sève remonte jusqu'aux racines.

Les pommiers doivent être abondamment amendés par des engrais liquides et pailleux vers l'extrémité de leurs racines qui s'allongent autant que les branches, et plus ils portent de fruit, plus ils ont besoin de nourriture.

Les composts dans lesquels entrent des feuilles, de la tannée, des cendres de bois et de la chaux conviennent particulièrement aux pommiers. — BRASSART, de Saint-Pol

Petite Chronique

Vente de terres publiques. — Le 17 courant, il y aura à l'Hôtel du Parlement une vente de terres publiques dans l'agence du Saguenay et celle du Lac St. Jean. La mise à prix sera de 8 piastres par mille carrés, à moins qu'elles soient adjugées à ceux qui offriront le plus haut baux.

Le baux et la rente foncière de la terre année, à savoir 88 par mille carrés, doivent être payés, immédiatement après la vente.

Les plans des terres à vendre peuvent être vus au département des terres de la Couronne à Québec et aux agences ci-dessus nommées jusqu'au 17 septembre.

Les cultivateurs se plaignent que les patates commencent à pourrir dans le Nord du Massachussets, et on nous informe qu'il en est de même dans le Connecticut.

Ce matin, 12 septembre la population d'Ottawa s'est levée comme au milieu d'un abîme horrible d'être brûlé et encore tout fumant. L'odeur de la fumée avait littéralement imprégné l'atmosphère et la remplissait au même temps comme d'un nuage épais et suffoquant. En effet, on avait peine à respirer dans les rues; et personne n'a pu marcher durant une demi-heure seulement sans avoir les yeux rouges, remplis d'eau et sous l'effet d'une cruelle cuisson. La cause première est le feu de bois et la seconde l'état brûlé de l'atmosphère, qui ne possède pas le moindre courant d'air. — Courrier d'Outaouais.

RECETTES

Conservation des cloux

On nettoie bien toutes les feuilles, on les coupe en long par tranches de l'épaisseur du doigt, et on leur fait jeter un bouillon dans l'eau avec un peu de sel; on les retire du feu et on les met égoutter. Quand ils sont ressuyés, on les range sur des claies au soleil et, deux jours après, on les passe au four à une chaleur d'étuve; on les y remet deux ou trois fois s'il en est besoin, jusqu'à ce qu'ils soient bien secs; on les renferme ensuite dans des sacs de papier. Quand on veut s'en servir, on les fait sécher en les trempant dans l'eau tiède.

Cire à grosser

Faites fondre ensemble le mélange suivant: poix résine, deux

parties: — cire jaune, deux parties: — suif, une partie. Ajoutez ensuite de la brique rouge pilée très fine, en quantité suffisante pour donner au tout, quand il est refroidi, la consistance d'un mastic dur. On applique une forte couche de cette cire, pas trop chaude, afin de faire coïncider l'écorce du sujet avec celle de la griffe.

Manuel de Prières et de Cantiques. avec approbation de tous les évêques du Canada. 1 volume in 18 cart. toile anglaise gaufrée. 30 cents; chez J. B. Rolland et Fils, libraires éditeurs, Montréal.

Le Grand Evêque Monseigneur l'Evêque de Montréal dit dans son approbation de ce livre: "En approuvant ce recueil de Cantiques, nous invitons les pères et les mères, les maîtres et les maîtresses d'écoles à les faire chanter dans leurs pieuses réunions, soit à la prière du soir, soit au commencement et à la fin des classes. Ces excellents cantiques seront d'un merveilleux secours dans les Retraites et Missions, dans les Catechismes et Exercices qui se font pour préparer les enfants à la Sainte Communion et à la Confirmation. Car, tout y est distribué à propos et placé avec ordre, pour dérouter aux yeux des fidèles les mystères de la Foi, les pratiques de la morale et les dévotions les plus autorisées dans la Sainte Eglise.

Puis ent ces chants dévots retentir dans toutes les maisons comme dans toutes les églises et exciter toutes les âmes à aimer Dieu et à honorer tous ses Anges et ses saints!

Puisse les Saints Cœurs de Jésus et de Marie répondre sur ces cantiques sacrés une douce oraison qui les fasse aimer, sentir et glorifier.

PETIT MANUEL D'AGRICULTURE

PAR HUBERT LARUE

L'Éditeur informe MM. les Commissaires d'Écoles, ainsi que les Instituteurs et les Instituteuses que l'Éditeur-Imprimeur a fait, à la librairie de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière, un dépôt de ce "Petit Manuel d'Agriculture" qui sera vendu au même prix qu'à Québec et à Montréal, à savoir: 10 centimes (12 sous) l'exemplaire, 6 shillings la douzaine.

FIRMIN H. PROUDHON, Imprimeur-libraire.



CONTRAT DE LA MALLE

Des Soumissions, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à OTTAWA, jusqu'à MIDI,

VENDREDI, LE 16 OCTOBRE

prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre ans, douze fois par semaine, aller et retour, entre

KAMOURASKA et ST. PASCAL,

depuis le PREMIER JANVIER prochain. Des notices imprimées contenant des informations relativement aux conditions du contrat proposé pourront être vues, et on pourra obtenir des formules de soumissions en blanc, aux Bureaux de Poste de Kamouraska et de St. Pascal, et au Bureau du Sous-Secrétaire.

WM. G. SHEPPARD,

Inspecteur des Bureaux de Poste, Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Québec, 28 août, 1874.

LA "BRITON"

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef: 429 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada: 12 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émises en Canada.

Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. B. M. CHIPMAN,

Directeur Gérant, Montréal.

F. X. COCHUE, Inspecteur des Agences

Les possessions de Ste. Anne et de environs qui désiraient obtenir une Police d'Assurance sur la vie, pourront s'adresser directement à

FIRMIN H. PROULX, Agent local.

COLLEGE COMMERCIAL-INDUSTRIEL

DE

St. Michel de Bellechasse.

Les Directeurs de ce célèbre établissement informent respectueusement le public qu'ils ont fait des améliorations considérables à leur Maison, et se sont assurés les services de deux Professeurs éminents.

Le Pensionnat, sous la direction et la surveillance de MM. Robichaud et Drapeau, tous deux recommandables par leur longue expérience en l'enseignement, et pour les Diplômes Académiques et Sciences qu'ils ont obtenus, offre aux parents qui désirent assurer une bonne éducation Commerciale à leurs enfants, une haute garantie de succès.

Le prix de la pension est de \$7 par mois. Les classes s'ouvriront le Premier de Septembre prochain.

Pour l'avantage de ses élèves, qui seront d'origines différentes, les deux langues française et anglaise y seront également cultivées et parlées alternativement. MM. les Cultivateurs qui l'honoreront, auront la facilité de passer leurs produits si on a soin de les offrir avant que l'approvisionnement soit fait.

S'adresser à

M. G. ROBICHAUD.

Collège de St. Michel, Bellechasse.

AUJOURD'HUI, 1er AOUT,

S'OUVRENT LES

NOUVEAUX MAGASINS

DE

ARTHUR DION,

38, rue de la Couronne, et 158, rue des Fossés.

Exposition générale de Nouveaux Effets d'Épicerie tout récemment achetés.

L'encouragement si libéral que M. ARTHUR DION a reçu par le passé dans la ligne de commerce qu'il continue aujourd'hui lui donne la certitude que le public viendra avec empressement visiter son nouvel Établissement. Les nombreuses pratiques qu'il a acquises pendant vingt années qu'il a fait le commerce d'Épicerie ont toujours été reçues avec politesse et servies avec

promptitude. Aujourd'hui le service se fera avec encore plus de diligence et gratuitement dans la ville, aux grèves de chemins de fer, aux bateaux à vapeur et aux quais des ports.

M. Dion est aujourd'hui plus que jamais en mesure d'offrir des articles de premier choix. Tous les Effets d'Épicerie qu'il met en vente sont nouveaux et viennent d'être achetés sur les marchés d'Europe, d'Amérique et du Canada.

Il ne mentionne aucun article en particulier, car tous les consommateurs savent parfaitement qu'ils trouveront toujours chez lui tout ce dont ils peuvent avoir besoin.

Q. Ébrie, 1er août 1874.

MUSIQUE NOUVELLE !!

REQUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

ROMANCES FRANÇAISES:

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50
Le douloureux.....	Arago	50
Ne t'en vas pas.....	Rupès	35
Chacun de Je n'attend pas.....	Holmès	60
Algerie (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40
Prends ton air.....	Rupès	50
Dernier amour.....		50
Bien saute la France.....	Konczalski	40
Rappelle-toi.....	Rupès	50
Notre courrier.....	Heurion	35
Chanson d'été.....	Rupès	50
L'Écuyer obsédé.....	Hausser	25
Marthe.....	Rupès	50
Où mentouse.....	Heurion	25
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50
Passez, beau voyageur.....	Le Beau	35
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Leduc	40
Si vous m'aimez.....	Rupès	50
Je n'ose te le demander.....	Béral	25
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Boisjère	30
La Colombe.....	Valenti	60

ALBUMS DE CHANT

Recueils de romances françaises illustrées et richement reliés — Boisjère. — \$3 00

COLLECTION des CHANSONS de... GUSTAVE NADAUD
COLLECTION des ROMANCES de... H. PROULX

LES RAYONS D'ITALIE.—Collection de romances françaises et Dicos, d'après les meilleurs auteurs italiens

En vente chez

A. LAVIGNE,

Mercant de pianos et harmoniums, Éditeur de musique
113 rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

QUÉBEC, 10 avril, 1874.

L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.